

Bernard BONIN et Claude DESRANLEAU, *Innovation industrielle et analyse économique*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 1988, 226 p.

Michel Duquette

Numéro 17, hiver 1990

Les nouveaux enjeux du politique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040662ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040662ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (imprimé)

1918-6584 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Duquette, M. (1990). Compte rendu de [Bernard BONIN et Claude DESRANLEAU, *Innovation industrielle et analyse économique*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 1988, 226 p.] *Politique*, (17), 190–194.
<https://doi.org/10.7202/040662ar>

Bernard BONIN et Claude DESRANLEAU, *Innovation industrielle et analyse économique*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 1988, 226 p.

Précédé d'une flatteuse préface de Gilles Paquet, doyen de la Faculté d'administration de l'Université d'Ottawa, l'ouvrage de Bonin et Desranleau doit être considéré comme le premier ouvrage sérieux accessible au public canadien de la langue française sur le thème stratégique de l'innovation technologique. Le projet est habilement mené. Débutant fort à propos par une délimitation du sujet - ce n'est pas une mince tâche car les économistes ne s'entendent nullement sur la place qu'il faut accorder à l'innovation technologique au sein du marché -, il résume une série de définitions qui reprennent l'essentiel de la littérature, majoritairement anglo-saxonne, sur la question. On apprécie ces distinctions fort utiles entre science ou bagage des connaissances, du stade fondamental au stade appliqué par la voie de l'invention, et enfin technologie ou complexe des techniques - l'innovation étant comprise comme le passage de la connaissance scientifique au développement des nouveaux produits sur le marché -, comme l'avait bien entrevue Schumpeter dès les années 30. On peut toujours chicaner sur la distinction qu'il y a lieu de faire entre technique et technologie, nuances de sémantique et de tradition plus que de sens, où se sont opposées quelque temps écoles française et anglo-allemande. Ce débat demeure secondaire. Suit une présentation à grands traits, mais bien faite, de la théorie actuelle de l'innovation technologique, par la filière Schumpeter, Freeman, Sherrer, Schmookler.

L'axe majeur de la théorie de Schumpeter, sans référence à la contribution antérieure du russe Kondratieff qui portait sur les cycles longs d'essor et de déclin économiques, associe, et c'est l'élément novateur perpétuellement repris par ses meilleurs épigones tels que Christopher Freeman, l'essor du marché à la mise en service de nouveaux complexes technologiques - certains diraient des «grappes» - générateurs de nouveaux produits. Par contraste, le repli récurrent du marché est associé à l'épuisement du processus de diversification de ces complexes et à une restructuration technoscientifique plus ou moins souterraine. Celle-ci annonce de nou-

veaux cycles de produits et un nouveau profil de la demande, auxquels doit répondre une nouvelle offre. Une telle hypothèse livre un immense territoire, quasi inexploré, à l'analyse de l'innovation comme créatrice du marché.

Même si on hésite à s'écarter si loin du paradigme néo-classique de la disponibilité illimitée des technologies sur le marché et partant de leur relative «neutralité», il faut admettre que les nouvelles technologies confèrent des avantages marqués, aux entreprises qui les développent et les détiennent, au détriment des autres. Ainsi des facteurs issus tant de l'offre de technologie que de la demande pour les nouveaux produits agissent sur la configuration du marché, et non pas le contraire. Dans ce contexte, la compétition inter-firmes s'étend bientôt à la rivalité entre pays et blocs économiques; ce qui n'est pas nouveau. On est en présence d'une analyse qui intègre étroitement, tout en les distinguant, la zone de l'innovation de celle de la concurrence. Sans nous étendre davantage sur une littérature qui appartient en totalité au domaine de la science économique, notons que la présentation qui en est faite par les auteurs est remarquable; elle évite notamment le contenu des discussions les plus pointues, qui seraient susceptibles de dérouter le lecteur ordinaire.

Sur le plan méthodologique on défend, à la suite des travaux réalisés par l'OCDE depuis les années 70, la pertinence d'utiliser, malgré leurs évidentes limitations, un certain nombre d'indicateurs - nombre de brevets par pays, localisation des inventeurs, délai d'adoption des inventions avant leur application au marché - susceptibles de mettre en lumière les tendances récentes de l'innovation à l'échelle internationale. On pense notamment à l'appropriation de la connaissance par les grandes firmes ou oligopoles et au déclin correspondant du rôle de l'inventeur individuel, de même qu'à l'internationalisation croissante des flux de savoir, qui annoncent un déploiement récent d'alliances stratégiques entre innovateurs afin de s'assurer un meilleur positionnement sur les nouveaux marchés en émergence. Mais ces développements sont plus effleurés qu'exposés par nos deux auteurs. Rien de plus normal, la théorie avance très vite.

La section centrale de l'ouvrage présente une structure différente, plus confuse. Le système de sous-titres adopté pour la présentation, qui évoque un *patchwork*, est agaçant. Quelques grands complexes industriels modernes — l'automobile, le pétrole, les fibres artificielles, le caoutchouc synthétique, les télécommunications, l'aéronautique — y sont décrits de manière très concise, en faisant ressortir le rôle de quelques grandes innovations qui ont entraîné leur succès de marché. Cela donne lieu, en annexe, à une énumération des percées scientifiques représentatives de chaque secteur puis à un essai de théorisation sur la gestion privée de ces innovations. Plus que les autres, cette partie évoque un collage rapidement assemblé, insuffisamment digéré. Mais son pouvoir d'illustration est indéniable, tant et aussi longtemps qu'on admet le pouvoir illimité de la structure de marché sur la généralisation de l'innovation. Même là, la nature de l'irréversibilité de ces choix techniques, abordée par certains auteurs, impose de nouvelles rigidités et le marché perd de sa souplesse, de sa «perméabilité» à l'innovation. Telle technologie nucléaire parvient, par son antériorité ou la force de pénétration de son économie-hôte sur le marché mondial, à en chasser une autre, plus performante. D'où la critique sévère d'Abernathy contre les choix arbitraires, ces dernières années, des dirigeants américains, qui leur auraient fait perdre une longueur d'avance sur les concurrents européens et japonais.

Le domaine de la science politique est enfin abordé, avec le thème de la gestion publique de l'innovation, c'est-à-dire des politiques de la science et de la technologie. Et là, on reste sur sa faim. Outre que ces politiques ne font l'objet d'aucun traitement systématique qui aiderait à mieux saisir les différences d'approche entre grands et petits pays, ou entre traditions d'interventionnisme - plus présentes en Europe qu'en Amérique du nord -, les auteurs semblent dès le départ résignés à un constat d'échec de l'intervention *lato sensu*. Il faut admettre qu'ils ne sont pas les seuls, parmi ceux qui explorent le cas canadien. Mauvaises relations entre fonctionnaires de l'État et entrepreneurs? Connaissance insuffisante du marché de la part des décideurs publics? Saupoudrage de subventions dissimulant des objectifs cachés de soutien des régions en dé-

pit de toute rationalité économique? Protection des canards boiteux au détriment de la «sélection naturelle»? Fiscalité complaisante, qui admet des crédits d'impôt au titre d'une R&D plus théorique que réelle? Méfiance réciproque de l'Université et du milieu des affaires? Toujours est-il que les États s'y prennent bien mal pour stimuler une innovation industrielle considérée par tous et chacun comme éminemment souhaitable. Mais l'exemple canadien est-il vraiment représentatif, quand on sait la faiblesse de l'investissement consenti au titre de l'innovation, ou pire les signaux contradictoires, dans les dernières années, du gouvernement aux firmes par le biais de la nouvelle fiscalité et de la déréglementation?

Si les modalités tâtonnantes de cette intervention paraissent discutables, de quelcôté qu'on l'aborde ici, la démonstration des auteurs procède d'un parti pris qui s'affiche dès le début: moins l'État s'en mêlera, mieux ça ira. Ce langage trahit le milieu - et l'époque néo-libérale - où il s'inscrit, et ne présente aucune alternative stimulante. Avant de tirer des conclusions, il eût été prudent d'étudier de plus près les formules sophistiquées de symbiose État-industrie - voire de planification - qui en Suède, ailleurs en Europe et au Japon, ont permis d'asseoir la compétitivité d'économies de pénurie qui étaient en phase de rattrapage, ou qui s'avéraient trop petites pour compter sur une synergie innovatrice spontanée et significative entre entrepreneurs au sein d'un tissu industriel insuffisamment différencié. Notre tissu, au Québec, l'est-il davantage? Que faut-il penser de la politique québécoise du «virage technologique» ou du soutien aux industries des bio-technologies? Faut-il nécessairement partager le pessimisme des auteurs, qui n'ont manifestement aucune solution miracle à offrir aux petites économies?

Avant de s'en convaincre, attendons des contributions plus significatives portant sur les politiques de la science et la technologie, qui nous éloigneront des opinions toutes faites ramenant à la simple «chimie» méso-économique. Il ne faudrait pas croire que naîtront d'elles-mêmes, sur le mode de la génération spontanée, des solutions structurelles à une perte de compétitivité générale de notre position, que traduit un enfoncement de plus en plus accusé dans une spécialisation économique moins avantageuse. Celle-ci

indique à certains, les grands pays innovateurs - RFA, États-Unis, Japon - les créneaux de haute rentabilité et aux autres - Canada, Brésil, Australie - les activités de première transformation des ressources nécessitant des quantités immenses d'intrants à bon marché - matières premières et énergie - porteuses de peu de contenu innovateur et au surplus polluantes. Cercle vicieux qui pose toute la question de la pertinence d'une stratégie industrielle globale et d'une diversification des activités que la gestion sociale de l'innovation permettrait d'envisager à court et moyen terme. La question majeure de la politique scientifique et technologique, au service d'une politique plus globale axée sur des finalités précises - que Freeman s'empresse d'ailleurs de qualifier de «nationales» - n'est donc pas résolue. Elle n'est même pas abordée. Ces réserves faites, *Innovation industrielle et analyse économique* constitue un excellent point de départ qui appelle des travaux complémentaires, plus audacieux et mieux axés sur les spécificités de la problématique canadienne et québécoise.

Michel Duquette
Université de Montréal